

GÉRANCE LOCATIVE : COMMENT SÉCURISER LA COLOCATION

WE-GL519

**½ journée
(3,30 h)**

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

SPÉCIALISATION

OBJECTIFS :

- Cerner l'environnement juridique de la colocation
- Sécuriser l'engagement de caution
- Maîtriser les congés et les changements de colocataires
- Gérer la fin du bail et la restitution du DG

NIVEAU & PUBLIC :

Les professionnels de l'immobilier
Prérequis : Connaissance de la Loi de 89

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel expérimenté en gérance locative
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I – COTITULARITÉ ET SOLIDARITÉ : LES PRINCIPES ESSENTIELS

- La cotitularité et la solidarité des époux
- La cotitularité et la solidarité des pacsés
- La cotitularité et la solidarité des colocataires

II – LE RÉGIME SPÉCIFIQUE DE LA COLOCATION

- Les textes réglementaires
- Les particularités de la colocation
- La solidarité limitée des colocataires et de leur caution
- Bail unique ou pluralité de baux : quelles différences ?
- Comment appréhender la solvabilité des candidats en colocation ?
- Les charges locatives récupérables : Provisions ou Forfait ?
- L'assurance multirisque habitation des colocataires

III – LES CONGÉS ET LA RESTITUTION DU DÉPÔT DE GARANTIE

- Le congé délivré par l'ensemble des colocataires
- Le congé délivré par un seul colocataire
- Le remplacement d'un colocataire sortant par un nouveau colocataire
- Le congé délivré par le bailleur
 - La restitution du dépôt de garantie

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION
+ RÉPONSE AUX QUESTIONS
+ REMERCIEMENT